

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 1 (1951)

**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** Die Matrikel der Universität Basel [hrsg. v. Hans Georg Wackernagel]

**Autor:** Stelling-Michaud, S.

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Die Matrikel der Universität Basel.* Im Auftrag der Universität Basel hrsg.  
v. Hans Georg Wackernagel. Bd. I: 1460—1529. Verlag der Universitätsbibliothek, Basel 1951, 466 p.

On sait la valeur des matricules universitaires pour l'étude de la formation des élites, pour l'histoire des personnes, des idées et des courants spirituels, particulièrement au moyen âge et au 16<sup>e</sup> siècle. Source d'informations précises et multiples, les matricules des anciennes universités allemandes ont été publiées et, en partie, celles de Paris et de Vienne; la plupart des matricules des anciennes universités françaises et italiennes sont malheureusement encore inédites. En publiant la matricule de l'Université de Bâle, M. H. G. Wackernagel a rendu un grand service à la science historique et l'on ne peut que féliciter les initiateurs de cette édition d'avoir mené à bien la première partie de leur tâche et former des voeux pour son achèvement. Il sera désormais possible non seulement de faire de nombreuses mises au point biographiques, mais de tirer des conclusions statistiques sur la fréquentation de l'université de Bâle par des étudiants originaires des cantons suisses et des diverses parties de l'Europe, sur les fluctuations régionales et sur les variations dues à des causes historiques telles que la Réforme ou à la concurrence d'autres universités. Un premier examen du volume qui vient de paraître montre clairement que l'université de Bâle fut, pendant les deux premières décennies, un centre d'attraction considérable pour les pays voisins, qui fournirent plus des deux tiers des étudiants immatriculés. Ce succès est attesté par les chiffres de 1407 étudiants pour les années 1460 à 1470/71 et de 1096 pour les années 1471 à 1480/81. Au cours des quatre décennies suivantes, le nombre tomba à 741, 669, 589 et 583. Cette régression s'explique en grande partie par l'attraction qu'exerçaient les autres universités européennes, particulièrement Fribourg en Brisgau (fondée également en 1460), Heidelberg, Erfurt, Cologne, Leipzig, Wittenberg, Vienne et Paris. La matricule nous montre, d'autre part, qu'un grand nombre d'étudiants suisses immatriculés à Bâle allaient poursuivre ou terminer leurs études dans d'autres universités. Ajoutons que de 1471 à 1525, on compte environ 1100 étudiants suisses à Bâle, au lieu de 2200 qui y eussent été si la fréquentation des 10 ou 20 premières années s'était maintenue. Durant la même période, l'ensemble des étudiants suisses inscrits dans les universités étrangères fut d'environ 2200, c'est-à-dire 900 de plus qu'à Bâle.

L'édition de la matricule a été conçue et présentée d'une façon pratique; au lieu de publier séparément le livre du recteur, qui contient les immatriculations, et les matricules de la faculté des arts, de droit, de médecine et de théologie, contenant les noms des gradués, les éditeurs ont simplement ajouté aux noms des étudiants, groupés par rectorat et sans distinction de faculté, les grades obtenus par ceux-ci. L'inscription est reproduite dans la forme originale avec le montant de la taxe payée par chaque étudiant. Un bon index des noms propres et une table des noms de lieux (avec indica-

tion des étudiants originaires de chaque endroit) facilitent grandement les recherches.

La bibliographie, bien qu'elle ne veuille contenir que les principaux ouvrages cités, appelle cependant certaines réserves. On est surpris de voir que les matricules imprimées qui ont été utilisées pour l'identification des étudiants, ne figurent qu'en partie dans la bibliographie générale, où l'on ne trouve mentionnées que les publications faites pour Fribourg, Heidelberg, Cologne et Tubingue, alors que les matricules d'Erfurt, de Leipzig, de Wittenberg et d'Ingolstadt, l'*Auctarium universitatis Parisiensis* (3<sup>e</sup> vol. allant jusqu'en 1492, Paris 1935) ainsi que les publications partielles sur Orléans (A. Rivier) et Ferrare (Pardi) ne sont pas citées. Enfin, il n'y a aucune indication concernant les matricules et les documents non publiés des universités d'Orléans, Dôle, Bourges, Montpellier, Paris, Vienne, Padoue, Sienne, Pavie, etc. alors que les éditeurs disposaient d'une documentation inédite concernant les étudiants suisses immatriculés dans ces universités.

Les éditeurs ont jugé utile, et avec raison, de donner de brèves notices sur les étudiants, en premier lieu sur les étudiants originaires de nos régions, qui ont pu être identifiés. On a cherché, ce qui était également une excellente idée, à indiquer les études faites par ces étudiants dans d'autres universités. Malheureusement, les délais impartis à M. H. G. Wackernagel pour la rédaction de ces notices semblent avoir été insuffisants, car elles sont incomplètes, parfois inexactes et constituent le côté faible de la publication. Le souci de l'exactitude historique nous oblige à le dire et à le déplorer. En effet, les renseignements que l'on peut recueillir sur les études d'un personnage n'ont de valeur que s'ils sont précis. Or, il y a beaucoup trop d'imprécisions, de fautes et d'omissions dans ces notices qui, en l'état où elles sont présentées, n'offrent qu'une garantie d'exactitude limitée. Il y a, tout d'abord, des lacunes et des erreurs. Ainsi, par exemple, p. 177, pour Caspar Kung de Thun (no. 20), l'indication de l'année où il s'est immatriculé à Erfurt (hiver 1481) manque; p. 182, Joh. Wyler de Burtolff (no. 19) était *lic. art.* à Paris en 1489 et non en 1484; p. 283, no. 10, l'indication de la présence de Petrus de Murys à Dôle en 1506, comme *bac. iur. pont.* est exacte; mais pourquoi ne pas mentionner qu'il s'inscrivit déjà le 8 oct. 1503 comme *mag. art.*? La liste de ces inexactitudes remplirait à elle seule une page. D'une manière générale, il est regrettable que les éditeurs n'aient indiqué que le semestre où s'est faite l'inscription dans les universités autres que celle de Bâle, car il eût été utile de connaître, lorsque cette indication était fournie, le jour et le mois de l'immatriculation, surtout pour le semestre d'hiver, qui chevauche sur deux années. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple: p. 363, no. 19, Joh. Jac. Holzacher de Bâle s'immatricule le 21 mars 1537 à Fribourg; cette indication est plus précise que «sem. d'hiver 1536». Ces détails ont leur importance, car il était fréquent que des étudiants s'inscrivent dans deux, parfois même dans trois universités durant le même semestre.

En ce qui concerne les omissions, j'ai relevé plus d'une vingtaine de

cas où l'indication des études ou des examens faits dans d'autres universités manque dans la notice. Voici quelques exemples: Conr. Sigi de Lauffenberg (p. 21, no. 50) s'inscrivit à Fribourg, le 30 juin 1465, et y devint *bac. art.* en 1466; Bart. Schegkaburlin (p. 74, no. 11) était à Erfurt en hiver 1467/68; Fred. Carnificis de Endingen (p. 94, no. 38) s'est inscrit à Louvain en 1472 (*de Basilea, Const. dioc., pauper, in artibus*). Il est fréquent de voir des étudiants qui s'inscrivent dans les universités étrangères indiquer comme provenance une ville importante dans le voisinage de leur lieu d'origine véritable, même si cette ville ne se trouvait pas dans le même diocèse; bien qu'Endingen fût dans le diocèse de Constance, l'étudiant a indiqué comme lieu d'origine Bâle, sans changer, intentionnellement ou par distraction, le nom de son diocèse. Joh. Wetzel de Zurzach (p. 32, no. 28) s'est inscrit à Erfurt, en été 1465 avec l'indication *de Turego*. Signalons encore quelques autres lacunes: Joh. Rechberger de Klingnow (p. 181, no. 17) a fait son doctorat *in utroque jure* à Sienne, le 29 avril 1499 (ce détail était ignoré par KNOD, *Deutsche Studenten in Bologna*, no. 2942); Joh. Roten de Vallesia (p. 187, no. 37) est à Cologne le 18 nov. 1499; Henr. Schonawe de Louffenberg (p. 190, no. 19) s'inscrivit à Fribourg le 10 déc. 1485 et, en 1492, comme *doct. in art.* à Bologne, où il était *lic. in descr.* en 1497 (KNOD, no. 3370); Johannes Morsperg, dioc. Bas. (p. 209, no. 36) est à Orléans en 1503; Conr. Attenhofer de Zurzach (p. 232, no. 21) devint *doct. in utroque jure* à Bologne, le 9 mars 1501; Joh. de Hunwil ex Olben, Const. dioc. (p. 322, no. 17) s'immatricule à Vienne en 1513, à la faculté des artistes (*Joh. v. H. de Turego*) et, en été 1516, à la faculté de droit; la notice consacrée à Hercule Goeldly de Zurich (p. 326, no. 34) ne mentionne que son immatrication à Fribourg; or, le futur prévôt de Bischofszell s'était inscrit à Ingolstadt en été 1511, en même temps qu'à Fribourg, et il se rendit à Vienne, en avril 1517; Joh. Jac. Holzacher de Bâle (p. 363, no. 19) étudiait la théologie à Paris, en 1532; Lud. Resch, de Glaris (p. 317, no. 5) s'est inscrit à Vienne, au semestre d'hiver 1512/13 et au semestre d'été 1513, avant de s'immatriculer à Bâle en oct. 1513; Heinr. Egglin de Lucerne (p. 328, no. 6) avait obtenu une bourse du duc de Milan pour étudier à Pavie, en 1513 (*Henr. de Cli lucernese*; cf. «Boll. stor. della Svizz. ital.», 1897, p. 104, 105); Joh. Bapt. de Salis (p. 363, no. 17) avait fait son doctorat *in utroque jure* à Ferrare, le 22 fév. 1538, etc., etc.

Un certain nombre de personnages connus n'ont pas été identifiés par les éditeurs; citons, à titre d'exemple, *Petrus Richart dyoc. Laus.*, inscrit à Bâle, en été 1511 (p. 308, no. 31); il s'agit de Peter Girod ou Cyro, le futur secrétaire du Conseil de Berne, qui fut boursier du duc de Milan à Pavie, en 1514/15 (*Petrus Riciardus Girone de Filiburgo*; cf. «Boll. stor. della Svizz. ital.», 1897, p. 106) et étudia ensuite à Paris, de 1517 à 1521.

Relevons, pour terminer, qu'il eût été intéressant de mentionner également les fonctions de recteur ou de procureur de la nation allemande, assumées par des anciens étudiants de Bâle, dans les universités françaises

et italiennes, comme, par exemple, Joh. de Gradibus, de Sion (p. 119, no. 23), qui devint procureur de la nation germanique à Orléans, le 1<sup>er</sup> nov. 1479, avec le grade de bach. ès lois; Nic. Monachi (Münch) de Zurich qui remplit les mêmes fonctions en 1480 et 1481 (p. 138, no. 34), et Joh. Ubeli, de Bâle, qui fut procureur de la nation d'Allemagne, à Paris, en 1528 (p. 361, no. 6), etc.

Genève

S. Stelling-Michaud

PAUL LEONHARD GANZ, *Die Malerei des Mittelalters und des XVI. Jahrhunderts in der Schweiz*, herausgegeben von der Kommission für die Ausstellung Schweiz. Kunst in Paris 1924 unter der Direktion von Paul Ganz; Band 5, Verlag Birkhäuser, Basel 1950, 171 S. mit 102 Abbildungen und vier farbigen Tafeln.

Die Publikationsreihe hat sich zum Ziele gesetzt, das Wissen um das Wesen der schweizerischen Kunst in weite Kreise tragen zu helfen. Es geht aber nicht nur um Vermittlerdienste, indem man konzentriert und anschaulich das Fazit aus Standardwerken der Gegenwortsforschung zieht und die Ergebnisse einfach dem veränderten Zweck entsprechend umschichtet, sondern die Monographien haben zumindest einen Teil der wissenschaftlichen Grundlagen selbst erst zu schaffen, sowohl was die Aufarbeitung des Stoffes, wie was seine Gruppierung betrifft.

Die in die Augen springenden Gefahren einer solchen Doppelaufgabe sind um so beachtlicher, als allgemein die eilige und auf Zusammenfassungen erpichte Kunst-Publizistik unserer Tage sich vielfach allzuleicht von persönlicher Anschauung und ausreifender Beschäftigung mit der Materie dispensiert. P. L. Ganz gibt in der vorliegenden Monographie zweifelsohne eine erstmalige gute, durch erfreulich zahlreiche Abbildungen dokumentierte Übersicht des Inventares: eine sehr schätzenswerte erste Orientierung auch für den Forscher, wo er mit Vergleichs- und Einordnungsversuchen einzusetzen haben wird. Für den, der darüber hinaus größere Ansprüche an den wissenschaftlichen Tiefgang einer solchen Publikation stellt, werden allerdings etliche Wünsche unerfüllt bleiben.

Die verhältnismäßig sehr kurze Zeit, welche dem Autor zur Verfügung stand, ließ schon ahnen, daß er den umfangreichen Stoff weder auf Grund langjähriger Spezialarbeiten noch erst nach gründlicher persönlicher Anschauung werde bewältigen können. Tatsächlich trägt die fleißige Arbeit über weite Strecken den Charakter einer Kompilation, deren Fugen angesichts der so ungleich erschlossenen und aufgearbeiteten Grundlagen dem Leser trotz der gefällig fließenden Schreibweise nicht entgehen können. Da einerseits der Buchmalerei eine besondere Monographie gewidmet werden soll und andererseits für die Romanik und Gotik eine kapitelsweise Scheidung in Wand- und Tafelmalerei vorgezogen wird, so leidet darunter etwas die Schau vorhandener stilistischer Einheiten. Die Buchmalerei, von der viele Fäden hinüberreichen zur Wandmalerei, hätte trotz dieser Scheidung zu